Ouagadougou (Burkina Faso) : Les Ministres de l'Énergie des pays sahéliens se réunissent pour l'initiative "Désert à énergie"

MALI

1797

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 02 JUILLET 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Attaques coordonnées contre les FAMa

Riposte de l'État, Kayes soutient ses soldats



Rédition spectaculaire du chef terroriste "Houbbel" : Révélations inédites sur l'EIGS au Sahel



Campagne 2024-2025 : Le Gouvernement annonce le Paiement des Cotonculteurs


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

Attaques coordonnées contre les FAMa : Riposte de l'État, Kayes soutient ses soldats — P.4

Brèves /

Intervention sur le cœur d'un enfant de 3 ans à l'hôpital Luxembourg : Une prouesse réalisée par une équipe locale de jeunes chirurgiens — P.9
Campagne 2024-2025 : Le Gouvernement annonce le Paiement des Cotonculteurs — P.9
Ouagadougou (Burkina Faso) : Les Ministres de l'Énergie des pays sahéliens se réunissent pour l'initiative "Désert à énergie" — P.10
Sécurité : " Le Mali fait face à 3 problématiques " selon Dr Fatogoma Togola10 — P.10

Actualité /

Affaire BOA-Mali/AGRIIS/BATICO : L'Ivoirien Maxime N'Guetta prend 5 ans de prison — P.12
Rédition spectaculaire du chef terroriste "Houbbel" : Révélations inédites sur l'EIGS au Sahel — P.14

Politique /

À Séville : Le Mali défend une vision panafricaniste ambitieuse pour l'AES — P.17
CNT : Réforme judiciaire adoptée, réforme de la santé publique rejetée — P.19

Culture & société /

Scandale de trafic de visas : Le célèbre musicien au cœur d'une affaire internationale — P.21

International /

Bâtir une coopération mondiale axée sur la paix, le développement et la communauté d'intérêts — P.22
Une femme d'affaires nigériane refusée d'entrée aux États-Unis malgré un visa valide : Chinelo raconte son calvaire — P.23
Affaire Sonko : La Cour Suprême rejette la requête en rabat d'arrêt – les avocats dénoncent un refus de justice — P.24

Sport /

Coupe du Monde FIBA U-19 : Défaite des jeunes basketteurs maliens contre la Nouvelle-Zélande — P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Attaques coordonnées contre les FAMa

Riposte de l'État, Kayes soutient ses soldats

Le Mali a été surpris ce matin du 1er juillet 2025 par une série d'attaques terroristes coordonnées visant plusieurs sites militaires et sécuritaires dans le pays. Selon l'État-Major Général des Armées (EMGA), ces actions simultanées ont touché les localités de Niono, Molodo, Sandaré, Nioro du Sahel, Diboli, Gogui et Kayes, avec pour objectif évident de tester la résilience des Forces Armées Maliennes (FAMa).

C'est dans la région de Kayes, à l'ouest du pays, que les assaillants ont mené leur attaque la plus spectaculaire. Plusieurs installations stratégiques ont été prises pour cibles : les commissariats de Kayes Ndi et de Kayes Ba, le camp militaire Mohamed Lamine Dramé, ainsi que le gouvernorat de la région.

Le poste de sécurité de Diboli a été incendié, mais aucune perte en vies humaines n'a été signalée à ce stade. Au gouvernorat de Kayes, un agent de sécurité a été blessé. Cependant, selon les premières informations officielles, plusieurs assaillants ont été neutralisés lors de la riposte menée par les FAMa, dont la rapidité et la fermeté ont empêché les groupes armés d'atteindre leurs objectifs.

Face à cette offensive d'envergure, la réponse militaire n'a pas tardé. L'EMGA assure que la situation est suivie de près, et que les forces de défense et de sécurité restent mobilisées sur tous les fronts pour sécuriser les localités concernées et pour traquer les auteurs de ces actes lâches et coordonnés.

Au-delà de la riposte militaire, c'est la mobilisation populaire qui a marqué cette journée. La population de Kayes est spontanément sortie en masse pour soutenir les FAMa, un geste fort qui témoigne de la résilience du peuple malien et de son attachement aux valeurs de paix, de sécurité et de souveraineté.

Ces attaques surviennent dans un contexte régional tendu, où les groupes armés cherchent à déstabiliser les institutions et à miner le moral des forces engagées dans la sécurisation du territoire. Mais loin de semer la peur, ces événements renforcent la détermination des autorités et des populations à défendre chaque centimètre du territoire national.

L'État-Major a annoncé que des informations complémentaires seront communiquées au fur et à mesure de l'évolution de la situation, tandis que des opérations de ratissage sont en cours dans plusieurs zones.

Une fois de plus, le Mali est attaqué. Mais une fois de plus, le Mali reste debout. Ce 1er juillet 2025 restera comme un jour d'épreuve, mais aussi comme une journée où le courage de nos soldats et la solidarité de notre peuple ont brillé plus fort que la peur.

Le message est clair : aucune tentative de chaos ne pourra ébranler la détermination d'un peuple debout et de ses forces républicaines.

À lire en encadré le flash infos de l'État-Major Général de l'Armée Malienne

Moctar Sow


FLASH INFO
FORCES ARMEES MALIENNES
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
L'État-Major Général des Armées informe l'opinion des attaques coordonnées perpetrées très tôt ce matin du 1er juillet 2025 contre les positions FAMa de NIONO, MOLODO, SANDARÉ, NIORO DU SAHEL, DIBOLI, GOGUI et KAYES.
Les situations sont suivies de très près. Nous y reviendrons en détails.
Unis, nous vaincrons
01 Juillet 2025


malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !
Malikilé
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Univers Des Stars Guinéennes



Sur sa story Instagram, La femme de POGBA, ZULAY POGBA a écrit un message pour son homme après son transfert à Monaco

" Je ne peux pas expliquer les émotions que j'ai pour cela, je suis plus fière de toi mon Roi, de cette discipline et de ce dévouement incomparable que tu as. C'est votre moment avec votre nouvelle famille As Monaco Machallah "



Drissa Meminta



Un de leurs journalistes m'a demandé une interview sur les attaques d'aujourd'hui, je lui ai dit que Wassim Nasr et Serge Daniel sont mieux placés pour répondre aux questions aujourd'hui

Del fro



Embuscade contre une mission Africa Corps à l'ouest de Ber Région de Tombouctou à l'instant

Boubacar Kanouté



J'ai pu joindre au téléphone le Gouverneur de Kayes. Il rassure qu'il va bien et ainsi que toute sa famille.

Kadhafi Diakité officiel



Le Lieutenant-Colonel Isiaka Koumaré, le commandant de la 42è régiment d'éclairage et d'investigation de Nioro.
Il nous donne envie de porter la tenue.
Force et soutien aux FAMa !
InchAllah nous allons vaincre!



STUDIO DU MALI



#STUDIO_DU_MALI_Tv Voici l'homme qui emploie plus de 6000 employés et réalise 7 milliards de chiffre d'affaire par an. Boureima Doumbia le PDG de la société Aminata Konaté (bara mousso).
Pourtant il est parti de peu. Il y'a quelques années il était un vendeur ambulant des condiments dans les marchés de bamako et les gens se moquaient de lui en disant que c'est pas métier d'homme.
Aujourd'hui sa société pèse plus de 30 milliards et est leader au mali et dans la sous région. Bara mousso est partout dans le monde. Oui il avait fait confiance en lui ,en son projet et travaillé dur pour atteindre ce résultat.
N'abandonnez jamais malgré les obstacles
Entrepreneuriat par Excellence et Innovation en Afrique
Félicitations à lui ! Une fierté africaine



▪ Sambou Sissoko



Kayes n'est pas Kidal. Mais Kayes vacille !
OUVREZ VOS YEUX !
ALLUMEZ VOS CERVEAUX !
RAPPELEZ-VOUS QUE: Kayes, c'est l'Ouest du Mali. La région de la migration, du commerce, du train Dakar-Bamako. Une terre frontalière du Sénégal, de la Guinée Conakry et de la Mauritanie, longtemps perçue comme un bastion de stabilité relative. Un territoire où l'État se donnait encore en spectacle : préfets en uniforme, tribunaux ouverts, écoles qui fonctionnent tant bien que mal. Bref, le Mali officiel, celui qu'on montre en vitrine.
Mais si Kayes vacille, alors que reste-t-il à Mopti ? À Gao ? À Ménaka ?
Quand même l'Ouest s'embrase, c'est tout l'édifice national qui prend feu.
L'attaque de ce matin contre la résidence du Gouverneur n'est pas qu'un incident sécuritaire. C'est un acte symbolique et stratégique, lourd de signification : plus aucun territoire n'est véritablement sous contrôle.
Pas même celui du représentant de l'État.
Pas même ces régions que les bulletins militaires présentent comme « sécurisées ».
Qui attaque ? Et pourquoi maintenant ? Le JNIM. Et il a trouvé du vide. Un vide de sécurité. Un vide d'anticipation. Un vide d'État. Cette opération n'était pas une démonstration de force des terroristes. C'était une démonstration de faiblesse du pouvoir central.
Depuis le départ de Barkhane et la rupture avec la France, les autorités de transition se répètent à l'envi : le Mali aurait « recouvré sa souveraineté ». Il aurait « reconquis » ses territoires. Il serait « maître de sa sécurité ».
Mais sur le terrain, les faits racontent une autre histoire :
Les attaques s'intensifient.
Les morts se comptent chaque semaine.
Les villes « reprises » retombent aussitôt dans l'insécurité.
Et maintenant, ce sont les gouverneurs qui deviennent des cibles.
Pas les civils seulement. L'État lui-même.
Ce qui vient de tomber à Kayes, ce n'est pas seulement un mur.
C'est l'illusion d'un État fort.
Ce régime a fait le choix de militariser le pouvoir, mais sans réformer l'État.
Il a remplacé l'élite politique par une élite en treillis, pensant que l'autorité sortirait du canon d'un fusil. Mais un État ne tient pas par la peur, ni par les uniformes, ni par les parades.
Il tient par la justice, la transparence, la légitimité. Trois mots bannis du lexique actuel.
Pendant que l'armée s'occupe à traquer les journalistes, les activistes et les critiques lucides, les djihadistes, eux, poursuivent leur avancée méthodique. Pendant qu'on arrête ceux qui parlent, ceux qui tuent s'organisent.
Ce qu'on voit à Kayes aujourd'hui, c'est le résultat tragique d'une stratégie incohérente : parler de souveraineté retrouvée alors que l'on perd le contrôle de son propre territoire ; célébrer des victoires imaginaires pendant que l'ennemi s'installe.
Et demain, on dira encore que c'est un complot. Une manipulation étrangère. Une œuvre de l'ennemi invisible.
Toujours le même refrain pour masquer l'incompétence.
Mais voici la vérité nue :
Quand même la résidence d'un gouverneur n'est plus sûre, ce n'est plus une attaque.
C'est un signal d'effondrement.
C'est le cercueil de l'État qui vient d'être déposé devant les yeux de la nation.



Ce 1er juillet 2025, l'État-Major Général des Armées a publié un communiqué sobre, presque bureaucratique, annonçant une série d'attaques coordonnées et simultanées contre les positions des FAMa dans l'Ouest du pays : Niono, Molodo, Sandaré, Nioro du Sahel, Diboli, Gogui, Kayes. En une seule matinée, le cœur stratégique de la région de Kayes a vacillé. C'est un séisme militaire !

Ce qui vient de se produire n'est pas un simple accrochage avec des "éléments terroristes", comme le pouvoir aime à le répéter. C'est une défaite tactique majeure, un signal clair que les groupes jihadistes ne sont plus cantonnés au centre ou au nord du pays. Ils ont désormais la capacité de frapper fort, loin et de manière synchronisée. Et surtout : ils peuvent frapper là où l'État pensait encore être maître.

Depuis trois ans, la propagande officielle répète inlassablement que "tout est sous contrôle", que les FAMa sont "montées en puissance", que le retrait des forces françaises et de la MINUSMA a ouvert une nouvelle ère de "souveraineté assumée". Mais les faits sont là, bruteaux : le Mali est en train de perdre la guerre. Non pas dans les communiqués, mais sur le terrain. Jour après jour, village après village, position après position.

Ce 1er juillet signe un tournant. L'illusion de la victoire entretenue par la junte s'effondre. L'armée est attaquée de toutes parts. Les axes stratégiques vers la Mauritanie sont menacés. Kayes, que l'on pensait épargnée par l'insécurité chronique, devient à son tour une zone rouge. Et que fait le pouvoir ? Il se tait. Il recycle les mêmes phrases creuses. Il promet une "riposte vigoureuse" toujours à venir, jamais au rendez-vous.

La vérité est crue, mais elle doit être dite : l'armée malienne est aujourd'hui instrumentalisée par le régime militaire comme vitrine de légitimité, non comme outil de défense nationale. On l'exhibe lors des défilés, on la glorifie dans les discours souverainistes, mais on l'abandonne sur le terrain, sans moyens, sans stratégie claire, sans soutien logistique sérieux.

Les soldats tombent, les positions cèdent, et les autorités persistent à vendre des mirages patriotiques. Le pouvoir militaire instrumentalise le sang des soldats pour masquer son incapacité à gouverner, à organiser, à penser la guerre autrement qu'en slogans.

La symbolique est lourde : Kayes est à 600 km de Bamako. Une attaque coordonnée dans cette région n'est pas une simple incursion, c'est une démonstration de force et une humiliation stratégique. Si Kayes devient un champ de bataille, alors c'est tout l'édifice de la sécurité nationale qui s'écroule.

L'Ouest du pays, longtemps considéré comme un bastion stable, est désormais exposé. Et dans ce contexte, le silence du pouvoir devient un aveu. La junte sait. Elle sait qu'elle ne contrôle plus la situation, mais elle persiste à faire diversion avec des discours "anti-impérialistes" et des messes propagandistes sur la souveraineté.

Il faut avoir le courage de poser la seule question qui vaille : ce régime est-il encore capable de défendre le Mali ? Tout montre que non. Il n'y a ni stratégie militaire globale, ni réforme du renseignement, ni coalition politique nationale pour faire face à la menace. Il n'y a que l'improvisation permanente, la propagande éhontée et la criminalisation de toute voix discordante.

Et pendant ce temps, le peuple meurt dans l'indifférence. Des soldats tombent dans le silence. Des villes basculent dans la peur. Des villages entiers sont abandonnés. Et l'État ? Il regarde ailleurs. Il continue de faire des affaires, de signer des contrats miniers, de réprimer les journalistes.

La réalité, c'est que le régime d'Assimi Goïta ne gagnera pas cette guerre. Parce qu'il ne le peut pas. Et parce qu'il ne le veut pas. Gagner la guerre exigerait une réforme profonde de l'armée, une mobilisation nationale, une alliance populaire contre le jihadisme. Mais tout cela suppose une rupture avec les logiques de pouvoir de la junte : le népotisme, la militarisation de l'économie, le refus du débat, l'arrogance de l'auto-justification permanente.

En refusant d'ouvrir l'espace politique, le pouvoir empêche toute intelligence collective de se déployer. Il préfère régner seul, quitte à ce que le pays s'effondre. Ce 1er juillet 2025 marque peut-être le début de cet effondrement.



RIPOSTER
NEUTRALISER
REPOUSSER
sont les 3 verbes les plus utilisés par la DIRPA.

Sikasso, Segou, Dioïla,...et maintenant Koulikoro. La liste s'allonge malgré la montée en puissance des FAMa. Ayiwa!

Moussa Nouhoum Guindo



Félicitations à l'une des meilleures chaînes internationale pour son retour dans le monde des médias après 6 mois de suspension. Bienvenue Dioliba TV.

Intervention sur le cœur d'un enfant de 3 ans à l'hôpital Luxembourg : Une prouesse réalisée par une équipe locale de jeunes chirurgiens



Le centre André Festoc de l'hôpital Luxembourg a procédé ce lundi 30 juin 2025 à l'intervention sur le cœur du petit Alpha Barry. Le ministre de la Santé et du Développement Social, le médecin Colonel Assa Badiallo Touré, également cardiologue de son état, a assisté à ladite intervention. C'est une équipe d'environ dix personnes, 100 % maliennes, dirigée par les Dr Diarra et Doucouré, tous deux formés à la chirurgie cardiaque pédiatrique dans le cadre du partenariat avec le Centre André Festoc.

Cette intervention réussie sur un enfant de 3 ans, porteur de trois pathologies que sont : la cardiopathie congénitale complexe, la communication inter-atriale et la communication interventriculaire et la sténose pulmonaire. L'intervention a consisté à fermer les trous occasionnés par la maladie, elle a duré environ une heure, pendant laquelle une machine a pris le relais du cœur.

L'intervention s'est déroulée dans les conditions de sécurité optimales, grâce aux équipements du plateau technique mis à niveau avec le soutien des partenaires. Le centre André Festoc est opérationnel depuis 2018, il a à son actif près de 800 interventions. 6000 autres enfants diagnostiqués et enregistrés attendent d'être pris en charge.

Le Président du Conseil d'administration (PCA) de l'hôpital Luxembourg, Modibo Kadjogué, a loué le dévouement de ces jeunes chirurgiens maliens, en présence de Madame le ministre de la Santé et du Développement Social, le médecin Colonel Assa Badiallo Touré. Le ministre a aussi montré toute son admiration à cette équipe, tout en rappelant « C'est le pari gagné par les jeunes médecins qui ont montré que la santé n'a pas de prix. Ensemble, nous ferons ce que nous pouvons comme édicté par les hautes Autorités afin d'assurer une meilleure prise en charge pour l'ensemble des Maliens. Soyons donc fiers de nous » a-t-elle souligné.

Une occasion dont elle a également profité pour saluer les efforts déployés par l'État et les partenaires notamment la Fondation Thiam, PMU-Mali et Orange-Mali, présents au quotidien dans la prise en charge des enfants malades du cœur.

Réseau de Communication du MSDS

Campagne 2024-2025 : Le Gouvernement annonce le Paiement des Cotonculteurs



Le gouvernement du Mali a récemment pris des mesures importantes pour soutenir les cotonculteurs du pays. En effet, une somme de 23 milliards de francs CFA a été allouée à la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) afin de régler les dettes de la campagne précédente et d'assurer les paiements pour la campagne en cours. Cette annonce a été faite par le ministre de l'Agriculture, Daniel Siméon Kéléma, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le mercredi 25 juin dernier.

Le ministre Kéléma a précisé que le paiement des recettes de coton graine aux producteurs se fera dans un délai raisonnable, et que le prix d'achat du coton graine a été maintenu à 300 F CFA le kilogramme. Il a également souligné les objectifs de production de la campagne agricole en cours, avec des estimations de 11 696 721 tonnes de céréales et 682 000 tonnes de coton-graine. Des mesures appropriées sont envisagées par les autorités pour atteindre ces objectifs ambitieux.

Le PDG de la CMDT a indiqué que plus de 108 milliards de FCFA ont déjà été payés aux producteurs sur un total de plus de 171 milliards de FCFA pour la campagne 2024-2025. Il a également souligné que la campagne agricole 2025-2026 s'annonce prometteuse, avec une superficie totale de 672 000 hectares et un taux de réalisation en hausse par rapport à l'année précédente.

Les cotonculteurs du pays ont accueilli favorablement cette annonce de paiement des recettes, saluant la résilience de leur secteur. Cependant, des préoccupations subsistent, notamment à Koutiala où certains producteurs n'ont pas encore reçu leurs paiements. Les responsables de la fédération des cotonculteurs de la région appellent les autorités à agir rapidement pour garantir que tous les producteurs reçoivent leurs dus dans les meilleurs délais, afin de permettre le bon déroulement de la campagne en cours.

Fatou Sissoko

Ouagadougou (Burkina Faso) : Les Ministres de l'Énergie des pays sahéliens se réunissent pour l'initiative "Désert à énergie"



Les ministres en charge de l'Énergie du Niger, de Djibouti, du Tchad, de la Mauritanie, du Burkina Faso ainsi qu'un représentant du ministre de l'Énergie du Mali se sont réunis lundi à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, dans le cadre de l'initiative "Désert à énergie", un projet énergétique sous-régional. Cette rencontre avait pour objectif de faire le point sur les avancées enregistrées depuis le lancement de cette initiative en 2019 à Ouagadougou.

Selon un communiqué de la primature burkinabè, le ministre nigérien en charge de l'Énergie, Amadou Haoua, a souligné l'importance capitale de ce projet pour les pays sahéliens confrontés à un déficit énergétique chronique malgré un potentiel solaire énorme. Ce projet, placé sous l'égide de la Banque africaine de développement, vise à produire jusqu'à dix gigawatts d'énergie solaire au profit de l'ensemble des pays impliqués.

L'initiative "Desert to Power" s'articule autour de cinq axes majeurs, à savoir l'augmentation de la production énergétique, l'extension des réseaux électriques, la viabilisation opérationnelle et financière des sociétés d'électricité, l'interconnexion régionale des pays concernés, et la création d'un environnement favorable à l'investissement privé dans le secteur énergétique.

Cette réunion illustre l'engagement des pays sahéliens à relever les défis énergétiques auxquels ils sont confrontés, en mettant en place des solutions durables et collaboratives. L'initiative "Désert à énergie" représente une avancée significative dans la transition vers une énergie propre et renouvelable, tout en favorisant le développement économique et social de la région.

Ainsi, la coopération régionale et la mobilisation des acteurs publics et privés sont essentielles pour la concrétisation de ce projet ambitieux qui contribuera à transformer le potentiel solaire du Sahel en une source d'énergie fiable et accessible pour tous.

Arouna Sidibé

Sécurité : " Le Mali fait face à 3 problématiques " selon Dr Fatogoma Togola



Approché par nos soins pour évoquer les questions d'actualité, cet ancien acteur politique et non moins spécialiste de la santé invite à une mobilisation collective pour faire face aux défis sécuritaires.

Au sujet d'un mandat de cinq (5) renouvelable pour l'homme du 18 août ainsi que de l'audit des vingt-cinq ans d'exercices comptables des comptes des partis politiques, Dr Fatogoma botte en touche en déclarant ceci : " Même si, je suis un peu brillant intellectuellement, un peu compétent, et très humblement un expert dans plusieurs domaines et secteurs, un cadre malien curieux, ces deux thèmes dépassent réellement mes capacités intellectuelles et mon quotient intellectuel en ce 21ème siècle dans sa 24ème année". Notre interlocuteur a préféré s'appesantir plutôt sur trois grandes premières préoccupations : le renforcement de la sécurité nationale, de la cohésion sociale, communautaire et politique, et la recherche de paix et de la stabilité au Mali. À ses yeux, en effet, "la prospérité du peuple et le développement de la nation sont fondamentalement liés à cette paix et à cette stabilité au Mali"

Et d'insister sur le fait que la stabilité repose sue quatre piliers que sont la Sécurité nationale, la cohésion sociale, la cohésion politique et les initiatives de développement. Selon sa posologie chaque acteur (société civile, société politique, y compris la société militaire) doit jouer pleinement et réellement son rôle, accomplir ses tâches et assumer ses responsabilités y afférentes. Et lorsqu'un des éléments de la formule manque, le résultat est faussé totalement, soutient-il au passage.

Par-delà ses nombreuses propositions de solutions pour une gouvernance par l'excellence dans tous les sous-secteurs de développement, ce fils d'ancien combattant en a profité pour rendre rend un vibrant hommage aux braves et dignes soldats des forces armées maliennes qui sont à l'œuvre jour et nuit, et dans les conditions difficiles pour assurer la sécurité de leurs concitoyens par leur combat farouche contre le terrorisme. Fatogoma TOGOLA estime par ailleurs que dans le contexte actuel la nation malienne dans ses diverses composantes citées devrait opter la cohésion et une dynamique d'ensemble dans le renforcement de la sécurité nationale, la culture de la paix et de la stabilité, condition sine qua non d'être d'une sortie de la crise et de sauvetage du pays.

I. KEÏTA
Source : Le Témoin

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.
La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

© SRP INPS 2025

Affaire BOA-Mali/AGRIIS/BATICO : L'Ivoirien Maxime N'Guetta prend 5 ans de prison



Poursuivi par-devant le Pôle Pénal et Financier d'Abidjan pour escroquerie et faux et usage de faux, l'ancien PDG et promoteur de l'entreprise ivoirienne « AGRIIS » ne pouvait indéfiniment échapper aux mailles de la justice. Après son forfait malien, aux dépens de la Banque Of Africa et de la société immobilière BATICO, l'étau s'est finalement resserré autour de lui avec une précieuse victoire obtenue par sa principale victime. Le braqueur sans frontières vient d'écoper, en effet, d'une peine de 5 ans d'emprisonnement prononcée par la justice de son pays. Assorti d'un mandat délivré à son encontre, ledit verdict lui inflige en même temps le paiement de 3 millions d'amende ainsi que le remboursement de 3 milliards à titre de réparation des dommages causés au partenaire malien qu'il a délesté de plusieurs dizaines de titres fonciers situés à Bamako. La condamnation de Maxime N'Guetta n'est certes pas définitive et son exécution sera vraisemblablement suspendue, au regard des aptitudes naturelles de l'intéressé aux pirouettes et acrobaties. Il tient toutefois de précieux levier pour les avocats de sa victime, qui ne manqueront pas de s'en servir comme élément à charge dans une autre procédure commerciale qui l'oppose à leur client.

Tout indique, en définitive, que Monsieur N'Guetta est en passe d'épuiser ses munitions du dilatoire au moyen duquel il se la coule douce depuis une décennie environ, après son passage sulfureux au Mali sur fond d'investissement factice dans le secteur agricole. C'est au détour de la fourniture d'engrais aux producteurs maliens, en effet, que l'intéressé réussit à se rendre éligible à un prêt BOA de plusieurs milliards, en se servant des titres fonciers de son plus grand bienfaiteur malien comme hypothèques. Il s'agit du promoteur de l'entreprise immobilière BATICO, auprès de qui Maxime Louis Serge va promettre deux immeubles ivoiriens de son entreprise comme

gage en cas d'insolvabilité préjudiciable aux titres hypothéqués. Advenue l'éventualité, mais les promesses du promoteur de AGRIS ne seront jamais honorées alors que la banque créditrice a pris possession des titres d'autrui engagés, au moyen d'une vente forcée. Quant au propriétaire légitime desdits titres, il n'a eu que le désagrément d'apprendre que tous les deux immeubles promis, pourtant consignés par acte notarié comme libres de toutes charges hypothécaires, servaient en même temps de garanties auprès des banques ivoiriennes. Ça n'est pas tout. Face aux déboires judiciaires consécutifs à son expédition prédatrice au Mali, Maxime Louis Serge N'GUETTA va aussi s'y prendre par une liquidation pure et simple de l'entreprise au nom de laquelle ses signatures sont engagées. Tous les ingrédients constitutifs d'escroquerie et du faux et usage de faux sont en définitive réunis, mais le prédateur des lagunes est constamment passé entre les mailles du filet, en dépit d'un mandat d'arrêt international décerné à son encontre par les juridictions maliennes. Avec sa condamnation par les juridictions du pays où il pense avoir un refuge infranchissable, la fin de sa cavale n'a jamais été aussi proche. Son notaire et principal paravent contre les bourrasques judiciaires, un célèbre notaire ivoirien ayant également trempé dans l'affaire, n'est plus en mesure non plus de lui venir au secours tant il est éclaboussé par son rôle de bouclier.

A KEÏTA
Source : Le Témoin



Rédition spectaculaire du chef terroriste "Houbbel" : Révélations inédites sur l'EIGS au Sahel



Le chef terroriste Ibrahim Boubacar, connu sous le nom de guerre "Houbbel", s'est rendu samedi 28 juin aux Forces Armées Maliennes (FAMa) dans le cercle d'Ansongo, marquant un tournant majeur dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Accompagné de plusieurs de ses proches, dont deux de ses frères et son fils, cette reddition familiale soulève à la fois l'espoir d'un désengagement volontaire des groupes armés et l'ouverture d'une nouvelle phase dans la stratégie de lutte contre l'EIGS (État Islamique au Grand Sahara).

Peu après sa reddition, Ibrahim Boubacar a été présenté à la télévision nationale où il a pris la parole pour justifier son acte. Il a dénoncé ce qu'il qualifie de "mensonge fondateur" des groupes djihadistes auxquels il appartenait, expliquant que leurs véritables motivations n'étaient pas idéologiques ou religieuses, mais plutôt guidées par des intérêts personnels et des ambitions individuelles.

Dans une déclaration ferme, il a lancé un ultimatum d'une semaine à ses anciens compagnons, les appelant à déposer les armes et à suivre son exemple. Ce message, largement diffusé, vise clairement à briser la cohésion interne des cellules terroristes encore actives dans la région.



Plus marquant encore, "Houbbel" a révélé les noms de plusieurs chefs de l'EIGS ainsi que leurs bases présumées réparties entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger :

- OUBBA, basé à DONGOROS, au Burkina Faso
- AZEÏDI, localisé à TINAKOF, toujours au Burkina Faso
- AKILMA, établi à Karou, au Mali
- KOKOLMA, qui opèrerait depuis FITILY, au Niger

Ces informations, si elles sont confirmées par les services de renseignement, pourraient permettre de désorganiser davantage les réseaux logistiques et opérationnels de l'EIGS, déjà affaiblis par les récentes opérations conjointes menées par les armées de la région.

La présence de membres de sa propre famille dans le groupe des combattants ayant fait défection donne un poids symbolique fort à cet événement. Elle montre que même les plus endurcis peuvent renoncer à la violence et entraîner leur entourage dans une dynamique de paix.

Selon des sources sécuritaires, Ibrahim Boubacar aurait été placé sous protection, et son audition approfondie se poursuit afin de recueillir le maximum d'informations exploitables. Les autorités maliennes espèrent que cette reddition servira d'exemple à d'autres combattants hésitant à franchir le pas.

Cet épisode intervient à un moment clé où le gouvernement malien cherche à rétablir l'autorité de l'État dans les zones autrefois occupées par les groupes terroristes. L'exploitation stratégique des aveux de "Houbbel" pourrait non seulement accélérer le démantèlement de certains réseaux, mais aussi ouvrir la voie à une politique de réintégration conditionnée de certains ex-combattants.

Les jours à venir seront déterminants. Les regards sont désormais tournés vers les réponses des autres membres de l'EIGS : suivront-ils l'appel à la reddition ou choisiront-ils de s'enfoncer dans une spirale de violence de plus en plus isolée ? Les autorités maliennes, quant à elles, entendent maintenir la pression.

Moctar Sow



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml



À Séville : Le Mali défend une vision panafricaniste ambitieuse pour l'AES

Lors de la 4e Conférence Internationale sur le Financement du Développement (FfD4), qui se tient actuellement à Séville, en Espagne, le Premier ministre du Mali, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a livré une intervention remarquée au nom de la Confédération des États du Sahel (AES). Porteur d'un message de transformation et d'émancipation économique, il a dévoilé des initiatives audacieuses pour l'avenir de l'alliance.

Le moment fort de son allocution a été l'annonce de la création prochaine d'une banque d'investissement et de développement propre à l'AES, dotée d'un capital initial de 500 milliards de FCFA. Selon le Général Maïga, cette institution panafricaine visera à financer des projets stratégiques dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture, de l'énergie, de l'éducation et de la santé.

« L'AES n'entend plus rester à la périphérie des dynamiques économiques mondiales. Nous allons nous doter de nos propres instruments pour bâtir un développement endogène, durable et souverain », a-t-il déclaré devant un parterre de décideurs internationaux.



Au-delà des initiatives internes, le chef du gouvernement malien a plaidé pour une refonte profonde des institutions financières internationales. Il a exhorté la communauté internationale à écouter davantage les voix des pays du Sud et à adapter les règles du jeu économique global aux réalités et aux besoins spécifiques des nations en développement.

« Il est temps que les mécanismes de financement multilatéraux intègrent véritablement les priorités des peuples du Sud. Les solutions imposées de l'extérieur n'ont que trop montré leurs limites », a-t-il martelé.

Le Premier ministre a également mis l'accent sur le renforcement de la coopération Sud-Sud, soulignant que les pays en développement doivent davantage collaborer entre eux pour échanger des expertises, mutualiser leurs ressources et affirmer leur souveraineté collective.

Sur le plan sécuritaire, il a lancé un appel pressant à la solidarité internationale, dénonçant les connexions occultes entre certaines puissances étrangères et les groupes terroristes opérant dans le Sahel. « La lutte contre le terrorisme ne saurait être efficace sans une volonté mondiale de rompre avec l'ambiguïté et de tarir les sources de soutien aux groupes armés », a-t-il insisté.

L'intervention du Général Abdoulaye Maïga a marqué une étape importante dans la stratégie diplomatique de l'AES, regroupant le Mali, le Burkina Faso et le Niger. En se présentant unie et résolue à Séville, la Confédération entend montrer que l'avenir du Sahel se construira désormais par ses propres fils et filles, avec une vision panafricaniste assumée et des outils concrets pour l'action.

Avec cette nouvelle posture offensive, l'AES s'inscrit dans une dynamique de transformation, bien décidée à prendre son destin économique en main, tout en appelant à une réforme du système mondial de financement pour un développement véritablement inclusif.

Yacouba Ongoiba

CNT : Réforme judiciaire adoptée, réforme de la santé publique rejetée

Le Conseil National de Transition (CNT) s'est réuni ce lundi dans la capitale malienne pour examiner deux projets de loi d'importance : l'un portant sur la modernisation du statut des Commissaires de justice, l'autre sur la réforme de l'Institut National de Santé Publique (INSP). Si le premier texte a été massivement adopté, le second n'a pas franchi l'étape du vote, faute de consensus suffisant.

La première proposition débattue visait à réviser le cadre réglementaire de l'INSP, dans l'optique de renforcer la sécurité alimentaire et d'adapter l'institut aux nouveaux défis sanitaires. Malgré l'intérêt manifeste pour la thématique, le projet n'a pas obtenu la majorité requise : 47 voix pour, 25 contre et 47 abstentions.

Ce rejet, révélateur des divisions internes, souligne la complexité des réformes dans le secteur de la santé publique, où les attentes sont grandes, mais les visions encore fragmentées. Les débats nourris qui ont précédé le vote ont mis en évidence la nécessité d'un dialogue renforcé pour aboutir à une réforme partagée et mieux acceptée. Pour de nombreux observateurs, ce revers montre aussi l'exigence d'une approche plus inclusive, impliquant davantage les acteurs de terrain et les citoyens.

À l'inverse, le deuxième projet de loi présenté, portant sur la réforme du statut des Commissaires de justice, a été largement plébiscité par les membres du CNT. Avec 105 voix favorables, 1 seule contre et 17 abstentions, le texte a été adopté, confirmant la volonté du CNT d'apporter des améliorations concrètes à l'appareil judiciaire.

Défendu par l'Honorable Hamèye Founé Mahalmadane, ce texte propose une modernisation du cadre légal encadrant les Commissaires de justice, en simplifiant les procédures de désignation, en clarifiant leurs attributions, et en renforçant leur rôle dans l'administration de la justice.

Cette réforme est perçue comme un levier important pour améliorer l'efficacité et la transparence du système judiciaire malien, longtemps critiqué pour ses lenteurs et ses lourdeurs administratives. Elle devrait également contribuer à une meilleure reconnaissance de cette profession souvent méconnue du grand public.

Ce double vote met en lumière les priorités et les tensions qui traversent les débats institutionnels au Mali. Si la modernisation de la justice semble faire l'unanimité, les réformes touchant à la santé publique, en particulier celles ayant un impact sur la sécurité alimentaire, exigent des ajustements et un travail de concertation plus poussé.

Dans un contexte de transition politique et de refondation de l'État, le CNT confirme son rôle stratégique dans la structuration des réformes, mais les décisions de ce jour montrent aussi que l'écoute et le compromis restent essentiels pour faire aboutir les réformes les plus sensibles.

Yacouba Ongoiba



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Scandale de trafic de visas : Le célèbre musicien au cœur d'une affaire internationale

Le célèbre musicien, dont l'identité demeure secrète pour l'instant, se trouve au centre d'un scandale de trafic de visas qui risque de mettre un terme à sa carrière internationale. Selon des sources fiables, il aurait mis en place un réseau bien structuré permettant à des centaines de personnes d'obtenir frauduleusement des visas pour la France. Ce trafic aurait notamment exploité des dérogations accordées au secteur artistique afin de contourner les restrictions drastiques imposées par la récente tension diplomatique entre le Mali et la France. En effet, les autorisations de séjour sont devenues extrêmement difficiles à obtenir, sauf pour les artistes, une opportunité qui aurait été exploitée par le musicien en question et ses complices.



Selon des informations confidentielles, de nombreux bénéficiaires de ces visas ont avoué avoir traité directement avec une organisation liée au célèbre artiste. Il est estimé que plus de 600 personnes ont ainsi pu entrer en France moyennant des sommes importantes, soit environ 5 millions de francs CFA par personne.

Les conséquences de ces agissements n'ont pas tardé à se manifester : le musicien est désormais interdit de visa et de séjour en France en raison de ses possibles implications dans cette affaire de trafic de visas. Il semblerait que cette pratique illégale ait été perpétuée au sein de sa famille, en parallèle de sa carrière musicale.

Cette révélation soulève des interrogations sur l'éthique et l'intégrité du monde artistique, ainsi que sur la sécurité des frontières et la lutte contre l'immigration illégale. Une enquête approfondie est en cours pour déterminer l'ampleur exacte de ce scandale et identifier tous les responsables impliqués dans ce trafic de visas international.

Fatou Sissoko

Bâtir une coopération mondiale axée sur la paix, le développement et la communauté d'intérêts



Le président chinois Xi Jinping a rencontré le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko à Beijing fin juin. M. Xi a déclaré que la Chine était prête à travailler avec le Sénégal pour renforcer la solidarité et la coopération, approfondir le partenariat stratégique global de coopération, apporter plus de bénéfices aux deux peuples, et donner un nouvel élan à l'amitié Chine-Afrique et à la coopération dans le cadre du Sud global.

Dans un contexte mondial éreinté par des crises multiformes, la Chine et l'Afrique nourrissent l'ambition de bâtir une coopération axée sur la paix et le développement. Tandis que d'autres activent les relents isolationnistes et protectionnistes, la Chine et l'Afrique ont opté pour l'ouverture et la consolidation des liens. La coopération du Sud global entre dans une nouvelle ère de co-construction de liens plus étroits, plus stratégiques et mutuellement bénéfiques. En mettant en avant le multilatéralisme, le consensus et l'inclusion, les pays du Sud cherchent à imprimer une vision plus respectueuse de toutes les parties sur l'échiquier international. Agir en toute solidarité et dans une communauté d'intérêts semble être la voie idéale pour ouvrir les passerelles d'une coopération mondiale apaisée.

La 4e Exposition économique et commerciale Chine-Afrique, qui s'est tenue du 12 au 15 juin à Changsha, est un bon exemple de la coopération. Karim Badolo partage avec nous ses analyses.

Source: cgtn.com

Une femme d'affaires nigériane refusée d'entrée aux États-Unis malgré un visa valide : Chinelo raconte son calvaire

Une femme d'affaires nigériane du nom de Chinelo a récemment partagé son expérience d'indignation après s'être vue refuser l'entrée aux États-Unis malgré la possession d'un visa valide. Cette entrepreneuse, spécialisée dans le secteur de la coiffure, se rendait à une foire commerciale au Texas lorsqu'elle a été confrontée à cette situation inattendue.

Chinelo détenait un visa B1-B2, qui lui permettait d'explorer les opportunités touristiques et commerciales aux États-Unis. Cependant, à son arrivée, elle a été soumise à un traitement humiliant. Les autorités de l'immigration lui ont demandé de s'écarter, l'ont interrogée et retenue pendant une journée entière à l'aéroport.

La jeune femme a révélé que les autorités ont vérifié ses publications sur Instagram ainsi que ses messages avec ses clients. Bien que la raison exacte de son refus d'entrée ne soit pas claire, Chinelo a souligné que ses activités sur les réseaux sociaux ont été scrutées de près par les autorités.

Malgré le fait qu'elle était en possession d'un visa d'affaires/touristique en règle, Chinelo a été confrontée à des heures d'interrogatoire et de retenue. Cette expérience traumatisante l'a plongée dans un tourbillon d'émotions, allant de la colère à l'anxiété, en passant par le rejet et les regrets.

Dans un témoignage poignant, Chinelo a partagé : "J'aimerais pouvoir effacer l'image d'un criminel, littéralement, détenu pendant plus de 24 heures, avec mes téléphones et mon passeport confisqués et reconduit à l'avion comme un fugitif, sans parler de tous ces milliers de dollars qui ont été gaspillés, mais ça ne me brisera pas."

Cette histoire soulève des questions sur les pratiques des autorités américaines en matière d'immigration et met en lumière les défis auxquels peuvent être confrontés les voyageurs légitimes munis de visas valides. Chinelo, malgré les difficultés rencontrées, a décidé de partager son expérience pour sensibiliser le public à ces problèmes et encourager une réflexion sur les politiques d'immigration en vigueur.

Arouna Sidibé



Affaire Sonko : La Cour Suprême rejette la requête en rabat d'arrêt – les avocats dénoncent un refus de justice



Dans une décision très attendue, les chambres réunies de la Cour Suprême du Sénégal ont rejeté, ce lundi 1er juillet 2025, la requête en rabat d'arrêt introduite par les avocats de Monsieur Ousmane Sonko, contestant une décision rendue le 4 janvier 2024 par la Chambre pénale de la même juridiction. Cette décision relance le débat sur l'accès au contrôle de constitutionnalité et sur la rigueur procédurale devant les plus hautes juridictions.

La requête en rabat d'arrêt visait à faire annuler l'arrêt du 4 janvier 2024, par lequel la Chambre pénale avait refusé de sursis à statuer et de transmettre une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) au Conseil Constitutionnel, comme le prévoit pourtant la loi organique encadrant les juridictions suprêmes au Sénégal.

Les avocats de M. Sonko estiment que les juges avaient l'obligation légale de renvoyer la question de la constitutionnalité de l'article 260 du code pénal aux "sages", car ce texte serait incompatible avec plusieurs principes fondamentaux : la Constitution, les conventions internationales relatives aux droits humains et les principes de droit ayant valeur constitutionnelle.

Or, la Cour a justifié son rejet du rabat par le caractère tardif de la demande de transmission, qui n'aurait été formulée que dans un mémoire additionnel, en dehors du calendrier procédural initial. Par conséquent, selon les chambres réunies, les juges de la chambre pénale n'ont commis aucune erreur de procédure justifiant l'annulation de leur décision.

Pour le collectif des avocats de M. Sonko, cette décision constitue une grave atteinte à l'État de droit. Dans un communiqué, Me Ciré Clédor Ly, membre du collectif, souligne que « la Cour Suprême a refusé d'appliquer la loi organique qui impose le renvoi au Conseil Constitutionnel dès lors qu'une QPC est soulevée ». Il déplore que le formalisme procédural ait été utilisé pour écarter une question de fond touchant aux droits fondamentaux du justiciable.

L'avocat dénonce également l'attitude de plusieurs avocats de la partie adverse, accusés d'avoir transformé l'audience en tribune de haine contre son client, au mépris des règles déontologiques qui régissent les débats devant la Cour Suprême. Un seul avocat de la partie civile aurait, selon lui, respecté la dignité attendue d'un auxiliaire de justice.

Durant l'audience, le Procureur général a plaidé pour l'irrecevabilité de la requête, arguant que la loi d'amnistie récemment adoptée rend désormais la procédure « sans objet ». Cette position, jugée politiquement orientée par certains observateurs, renforce les critiques selon lesquelles la justice sénégalaise aurait enterré le débat constitutionnel pour des raisons d'opportunité politique.

Pour le camp de Sonko, cette décision confirme un refus systématique d'ouverture du contrôle de constitutionnalité, pourtant garanti par la loi, notamment lorsqu'il s'agit de dossiers sensibles. Ils dénoncent une instrumentalisation de la procédure pour éviter que ne soient examinées des dispositions pénales jugées liberticides.



À travers ce rejet, la Cour Suprême semble refermer le dernier chapitre judiciaire d'une affaire qui a profondément marqué le paysage politique sénégalais. Mais pour le collectif d'avocats de Ousmane Sonko, la lutte pour la reconnaissance des droits constitutionnels continue, au-delà des tribunaux.

À lire en encadré le communiqué de presse du collectif des Avocats conduit par Maitre Siré Cledor Ly

Arouna Sidibé

Les chambres réunies de la Cour Suprême ont vidé leur délibéré.

La requête en rabat d'arrêt à été rejetée, motif pris de ce que les juges de la chambre pénale n'avaient pas commis une erreur de procédure en rejetant la demande de sursis à statuer et de renvoi du dossier au Conseil Constitutionnel, dès lors que la question relative à la non conformité de la loi (l' article 260 du code pénal) à la constitution , aux conventions internationales de droit de l'homme et à des principes ayant valeur constitutionnelle, avait été soulevée tardivement dans un mémoire additionnel.

Ciré Clédor ly Membre du collectif de la défense de Monsieur Ousmane Sonko.



Coupe du Monde FIBA U-19 : Défaite des jeunes basketteurs maliens contre la Nouvelle-Zélande



Après un début prometteur avec une victoire, l'équipe de jeunes basketteurs maliens a subi une défaite (73-50) contre la Nouvelle-Zélande ce dimanche, lors de leur deuxième match de groupe à la Coupe du Monde FIBA U-19 qui se déroule actuellement en Suisse.

Après avoir triomphé de la Serbie lors de leur premier match de phase de groupes, les Aiglons ont plié face aux Néo-Zélandais. Bien qu'ils aient maintenu un niveau de compétitivité au cours des 20 premières minutes, se retrouvant à seulement trois points derrière à la mi-temps (41-38), les jeunes Maliens ont totalement fléchi en seconde période. Ils n'ont inscrit que 12 points au cours de cette période, concédant 32 points à leurs adversaires.

Dans l'autre match du groupe A, l'Argentine, prochain adversaire des Maliens, a vaincu la Serbie (77-66). Avec deux victoires en deux matchs, les Néo-Zélandais s'emparent de la tête du groupe, devant le Mali et l'Argentine, qui comptent chacun une victoire. La Serbie se retrouve en queue de classement sans aucune victoire.

Les prochains matchs du groupe sont prévus pour le mardi 1er juillet, à partir de 9h45.

L'autre représentant africain, le Cameroun, évoluant dans l'un des groupes les plus relevés (groupe D) avec les États-Unis, la France et l'Australie, a essuyé deux défaites consécutives contre la France et l'Australie.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE



Bélier (21 mars - 19 avril)

Ce mercredi 2 juillet, vous sentez que vous manquez d'inspiration et vous affirmez vos points de vue avec une certaine agressivité. Il semblerait que vous soyez surmené ! Vos énergies sont en baisse, il serait temps de lever le pied. Les élans imprévisibles de votre entourage amical freinent votre propre spontanéité. Ne vous formalisez pas pour autant, si la polémique devient envahissante, vous gagnerez à prendre du recul par rapport à certaines attaques. La rigueur n'est pas au rendez-vous, vous êtes brouillon dans vos explications.



Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous seriez bien inspiré d'user de votre charme pour vous faire connaître. Si vous enseignez, vos messages seront reçus cinq sur cinq. Votre éloquence est remarquée et vous galvanisez les foules. Mais certaines influences vous poussent à la controverse. Un vent de liberté et de bonne humeur vous pousse, ce mercredi 2 juillet,, à sortir de vos habitudes et à lier de nouvelles connaissances amicales. De plus, vous n'avez aucun mal à entraîner vos proches à vous suivre dans une joyeuse ambiance.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Emporté par vos élans du cœur, vous aurez du mal à vous montrer raisonnable, équilibrez la balance. Vous aurez besoin de calme pour recharger vos batteries. Ne vous attardez pas dans des ambiances trop agitées.
Ce mercredi 2 juillet, rien n'arrête votre bonne humeur, votre entrain vous fera survoler les mesquineries de certaines personnes, vous n'offrirez pas de prises. Vous opterez pour fuir les relations toxiques et vous vous concentrerez uniquement sur ce que vous avez à faire.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous avez des espoirs qui vous portent chance. Ce mercredi 2 juillet, restez optimiste et mesuré, vous êtes sur la bonne voie ! Le lâcher-prise vous permet de recharger vos batteries et de vous consacrer à ce que vous aimez vraiment. Des bons moments sont à prévoir dans la journée. Votre bonne humeur attire les autres. Vous profitez de ces effets positifs pour agrandir votre cercle relationnel. Une décision importante et constructive concernant un ancien projet devrait vous redynamiser.



Lion (22 juillet - 23 août)

Méditatif, vous devenez distrait malgré vous, réservez à un autre jour les grandes décisions d'ordre pratique. Une sérénité reposante se fait sentir... Vous aurez des facilités à calmer le flux de vos pensées.
Globalement vous vous en sortez bien aujourd'hui. Non seulement vous êtes de bonne humeur mais on peut remarquer l'entrain que vous mettez à la tâche. Vos énergies sont positives, vous devriez vous sentir bien toute la journée.



Vierge (23 août 23 septmbre)

Il sera difficile de vous pousser à faire quoi que ce soit, tant vous avez envie de profiter de la vie ! Un manque de sommeil se fait sentir, votre organisme vous envoie quelques signaux... Pensez à vous ménager !
Ce mercredi 2 juillet, vous créerez autour de vous une atmosphère conviviale qui sera fortement appréciée. Vous avez décidé de partager votre bonne humeur avec vos proches, en voilà une bonne nouvelle ! La journée est donc idéale pour lancer les invitations !



Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous êtes plus susceptible que de coutume. Ne ruez pas dans les brancards pour autant, restez calme ! Excitation mentale, agitation, besoin d'action, de construction à tous crins, toutes ces raisons peuvent provoquer un état de fatigue intense.
Votre libre expression gagne en douceur, vous comprenez mieux votre entourage, simplement et sans effort. Vous êtes donc en mesure de faire des efforts de conciliation dans certains de vos conflits.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous survolez avec aisance vos inquiétudes qui hier encore vous torturaient inutilement. Les circonstances seront avec vous pour arriver à vos fins. Sortez des chemins traditionnels, si vous êtes seul.
Ce mercredi 2 juillet, vous êtes prêt à faire des concessions et à vous montrer plus souple avec votre entourage. Les conséquences seront positives alors ne cherchez pas midi à quatorze heures: savourez !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre entourage vous monopolise, ne vous laissez pas envahir... Vous avez des affaires personnelles à régler. Vous éprouvez une envie irrésistible de déguster les plaisirs de l'existence, sans pleinement y arriver, parce que vous manquez de détente.
Ce mercredi 2 juillet, une hésitation risque de vous faire perdre votre temps, n'oubliez pas qu'il vous est compté, il vaut mieux y penser la semaine prochaine. Par ailleurs, vos attentes amicales trouveront satisfaction.



Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Ce mercredi 2 juillet, votre communication fluide fera des merveilles, aussi bien au travail qu'en famille. N'hésitez pas à proposer des solutions équitables qui vous permettront de passer les caps difficiles en douceur et profitez du climat pour vous exprimer. Vous n'avez pas de soucis existentiels qui perturbent votre esprit. Un état d'esprit serein, voilà ce qui vous attend aujourd'hui. Vous êtes bien dans votre peau et dans votre tête. Vous affichez un bien-être impressionnant qui peut déstabiliser les autres.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous avez mis la barre extrêmement haut. Ne comptez que sur vous-même pour arriver au but, un cap sera franchi. Le surmenage de ces derniers temps a créé des désordres qu'il vous faut maintenant rétablir. Pensez à vous détendre!
C'est une belle journée pour les commerçants et les artistes, tous ceux qui dépendant d'un public, d'une clientèle ou d'un auditoire. Si cette agitation ne vous convient pas, il ne reste qu'à vous isoler mais c'est dommage...



Poisson (19 février - 21 mars)

Ce mercredi 2 juillet, ne prenez pas les événements extérieurs comme des fatalités, vous pouvez changer bien des choses aujourd'hui. Vos activités vous privent de la paix dont vous avez besoin pour récupérer sur le plan nerveux. Préservez votre qualité de sommeil. Vous vous sentez libre et disponible pour faire de nouvelles connaissances, resserrer les liens, aplanir les différents et faire régner l'harmonie tout autour de vous. Votre sens de l'écoute et vos conseils sont précieux pour votre entourage.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com